

OLLOIX / INFO

Septembre 2001

Bulletin municipal de la commune d'Olloix

LE MOT DU MAIRE

Chers amis,

Ce bulletin d'informations municipal est le 1^{er} du nouveau mandat que vous avez bien voulu renouveler. Je tiens donc, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, à vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée une fois encore, et ce de façon très nette, dès le 1^{er} tour du scrutin de mars dernier. Je voudrais aussi remercier les adjoints et conseillers sortants pour le travail immense qu'ils ont accompli lors du précédent mandat. Sans eux, sans leur aide et leur engagement bénévole, beaucoup de réalisations et d'actions n'auraient pu voir le jour.

La nouvelle équipe municipale s'organise à la fois pour gérer au mieux la vie publique de la commune et pour préparer les opérations et actions à venir. Comme vous le savez, la répartition des tâches –chaque année plus nombreuses- entre chaque membre de l'équipe ne s'est pas faite sans difficultés et je regrette personnellement que Guy Soury n'ait pu retrouver une place parmi nous.

Comme nous l'avions annoncé, le budget de l'année 2001 est consacré à l'achèvement des opérations engagées par l'ancienne équipe municipale : la place de la Croix de pierre (Fond d'Olloix), l'assainissement du quartier du Loup, la remise à neuf des toitures de la mairie comme la rénovation du logement situé au 1^{er} étage, ainsi que la clôture des programmes d'éclairage public et de celui concernant les chablis des Gorges de la Monne.

Pour autant, nos efforts se portent principalement sur la programmation des opérations des années à venir : nous savons combien l'attente semble longue pour certains, notamment en ce qui concerne la rénovation de certains chemins ruraux. Dès l'année 2002, nous avons prévu un certain nombre de travaux, l'aménagement de la rue de la Commanderie et de la Place St Gouérand, la réfection d'un certain nombre de chemins, la fin de l'assainissement du Quartier de la Fontaine associé à l'enfouissement et à la rénovation des réseaux aériens. Ces travaux seront réalisés dès l'obtention des aides financières attendues et

seront suivis, bien évidemment, par d'autres, aujourd'hui à l'étude, comme par exemple, l'aménagement progressif de la traverse du bourg, la rénovation complète de la rue de la Croix de Loches et un programme de valorisation des communaux récemment acquis.

L'année 2001 voit aussi apparaître des demandes croissantes adressées à la Communauté de Communes des CHEIRES, de plus en plus sollicitée par les communes et par la population sur des thèmes aussi variés que la politique culturelle ou sportive, sur les activités proposées aux jeunes, sur les enjeux tant environnementaux qu'économiques ou sur les problèmes d'urbanisme et d'habitat... ! Pour répondre au plus vite à ces requêtes légitimes, la Communauté de Communes a d'ailleurs engagé dès juin dernier une redéfinition de son projet de territoire, qui devrait se concrétiser en 2002 dans divers contrats l'associant au Département, à la Région et à l'Etat.

La mise en révision probable du nouveau schéma de cohérence territoriale, comme l'émergence du Pays « Volcans » sont aussi des facteurs qui conditionneront notre vie quotidienne de demain et auxquels nous devons à tout prix être étroitement associés.

Nous essaierons à la fois de vous informer le plus complètement possible de l'avancement des projets, mais aussi, chaque fois que possible, de vous faire participer personnellement aux réflexions, en amont des décisions prises par les responsables concernés. Dans l'attente, nous restons bien évidemment à l'écoute de vos suggestions.

Permettez-moi en dernier lieu d'exprimer, en votre nom, la solidarité de notre commune d'Olloix aux familles américaines qui subissent une épreuve sans précédent. La dimension exceptionnelle de ces récents événements nous rappelle, s'il en était besoin, les justes proportions de nos propres difficultés.

Bien à vous



Le Maire, Bernard Faye

LE BUDGET

Le budget principal s'élève cette année à 1 309 862 F en section de fonctionnement. Il permet de supporter cette année le programme de bûcheronnage (suite à la tempête de 1999), engagé avec la commune de CURNOLS (soit 74 000 F), et d'alimenter la section d'investissement du budget principal pour 468 592 F.

En section d'investissement, le budget s'équilibre à 1 866 889 F dont, en dépense 727 863 F correspondant à un report du budget 2000, et 78 988 F pour le remboursement des emprunts. Ce budget permet de terminer l'opération du Fond d'OLLOIX, les abords de la Maison de la Monne, comme celle de la rénovation de la toiture de la mairie et du préau.

Le budget de l'eau s'équilibre en section d'exploitation à 120 691 F, dont 38 520 F viré à la section d'investissement.

La section d'investissement s'équilibre à 393 033 F qui permettent de rembourser l'emprunt T.V.A court terme contracté en 1999, et de provisionner près de 120 000 F pour de nouveaux travaux.

Le budget de l'assainissement s'équilibre à 110 017 F en section d'exploitation et à 655 146 F en section d'investissement. Sont prévus le solde de l'opération d'assainissement du quartier du Loup pour 271 214 F, des provisions pour travaux sur le secteur de la Fontaine et du bourg pour 41 915 F. et le remboursement de l'emprunt court terme contracté en 1999.

Les recettes d'exploitation, le F.C.T.V.A, additionnés aux subventions correspondantes aux travaux, suffisent à équilibrer le budget.

Le **budget du CCAS** s'équilibre à 32 720 F en fonctionnement.

Dans sa séance du 31 août 2001 le conseil municipal a décidé de conserver à leur niveau antérieur le taux des impôts locaux (taxe d'habitation, foncier

LES TRAVAUX

bâti et non bâti)

Traverse d'agglomération

La nouvelle équipe municipale a décidé de poursuivre l'aménagement de la traverse d'Olloix en donnant priorité à l'entrée nord du village de la place saint Gouérand jusqu'au croisement avec la rue des Ayres. Elle a confié à Nathalie MAURICE, architecte urbaniste une étude préalable visant à préciser les modalités de cet aménagement.

Appartement de la Mairie

Les travaux d'aménagement intérieurs de l'appartement de la mairie sont terminés. Les travaux de remise à neuf de la charpente seront bientôt terminés. Les locataires aménageront dans le courant du mois d'octobre.

L'église

Récemment une pierre de la voûte du chœur de l'église s'est détachée, puis est tombée à proximité de l'autel. Après inspection de M. Bauthier, ingénieur conseil, nous avons été rassurés sur la sécurité de cet édifice.. Après une prochaine intervention sur la clef de voûte on retrouvera l'église dans l'état où elle était avant cet incident.

Pour le reste, l'intérieur de l'église en mauvais état demanderait une réfection générale, coté nord, un drainage serait aussi indispensable afin d'éviter à l'humidité de pénétrer. Autre problème, certainement très ancien, l'affaissement des murs et de la voûte de la partie sud de la nef, qui sans être catastrophique, est bien visible. Pour tout cela des solutions existent, mais leur coût très élevé est souvent disproportionné avec le budget communal. Cependant, selon ses moyens, la commune qui a déjà beaucoup investi dans les réparations (toiture, horloge, clocher...) continuera à préserver notre église des attaques du temps.

COMMUNE	HABITANTS	TAXE D'HABITATION			FONCIER BATI		
		1999	2000	2001	1999	2000	2001
AYDAT	1664	14,60	14,60	14,60	19,89	19,89	19,89
CHANONAT	1444	10,50	10,50	10,50	15,00	15,00	15,00
CURNOLS	243	9,98	9,98	9,98	8,55	8,55	8,55
LE CREST	1144	9,93	9,93	9,93	14,19	14,19	14,19
OLLOIX	228	8,47	8,47	8,47	15,05	15,05	15,05
SAINT AMANT-TALLENDE	1729	12,48	12,48	12,48	20,40	20,40	20,40
SAINT-SANDOUX	615	13,84	13,84	14,34	18,81	18,81	18,81
SAINT-SATURNIN	1048	8,81	8,81	8,81	14,84	14,84	14,84
SAULZET-LE-FROID	235	7,20	7,20	7,20	10,76	10,76	10,76
TALLENDE	1187	9,43	9,43	10,10	15,16	15,16	15,16
LE-VERNET-SAINTE-MARGUERITE	267	9,13	9,13	10,50	11,93	11,93	11,93
<i>Moyenne « Les Cheires »</i>		10,39	10,39	10,62	14,96	14,96	14,96
VEYRE-MONTON	3493	12,45	12,45	12,45	16,89	16,89	16,89
Moyenne nationale		13,54	13,50	/	17,25	17,25	17,25

Taux des impôts locaux dans la communauté « des Cheires » : taxe d'habitation et foncier bâti.

Fonctionnement de la Mairie

Afin de permettre à la secrétaire de mairie de travailler sereinement, les horaires d'ouverture au public ont été limités aux jours et heures suivantes :

- Mardi de 14h à 18h
- Vendredi de 16h à 19h
- Le 1er et 3^{ème} samedi du mois de 9h à 11h

Merci de bien vouloir concentrer vos interventions sur ces seuls jours là.

Etat Civil

Naissances : Maxime DOUART.

Mariages : Mlle Carole BELIN et M. Christian GARDY, Mlle Nathalie SERVIER et M. Maxime MARCADIER.

Décès : M. Raoul LABAUNE, M. René DOUPEUX.

Halte garderie de St Amand.

La halte garderie de la communauté de communes des Cheires située à St Amand rue de Laize, à proximité de la maison de retraite, accueille les enfants de 3 mois à 4 ans. Le tarif est de 12,60 F de l'heure pour les résidents de la communauté et de 13,60F pour les non résidents.

Elle est ouverte les *lundi, mardi, jeudi et vendredi* de 8H à 17H.

Les personnes intéressées sont invitées à retourner au plus vite le questionnaire commun C.A.F. /communauté des Cheires qu'elles devraient trouver sous peu dans leur boîte à lettres.

Ramassage des épaves.

Cette année encore, le Conseil Général organise une campagne d'élimination gratuite des épaves (tout véhicule, engin, vieux matériel roulant ou non). Les personnes intéressées doivent déposer en mairie une demande écrite avant le **15 octobre**. Profitons en pour débarrasser notre paysage des carcasses disgracieuses !

La bascule est à céder.

Le nouveau répartiteur téléphonique va prendre place dans le local de la bascule au milieu du pays. Au préalable à cette installation il faut évacuer la bascule, le conseil municipal a décidé de la céder à qui le souhaite pour la somme de 300 F. Si vous êtes intéressé faites le savoir à la mairie.

Dénomination des rues

Les plaques de rue ont été posées cet hiver. Chaque Olloisien dispose donc maintenant d'une adresse précise qu'il convient d'utiliser. Un plan du village avec le nom des rues est disponible à la mairie. Ce plan sera affiché sur le panneau informatif qui sera prochainement placé par la communauté de communes des Cheires en bas du village, sur la place de la croix de pierre.

Cérémonie du 8 mai

C'est autour du monument aux morts que les fidèles olloisiens ont rendu hommage aux victimes de la seconde guerre mondiale.

Après l'allocution du Maire, une minute de silence fut observée à la mémoire des disparus.

Le pot de l'amitié offert par la mairie nous a réuni au préau pour clore cette matinée de souvenirs.

Le repas des aînés

Le 16 juin 2001 nos aînés se sont retrouvés à la maison de la Monne autour d'une bonne table à l'occasion de leur repas annuel organisé par le CCAS. Après l'apéritif et le traditionnel discours de bienvenue du maire les 65 convives ont pu faire plus ample connaissance avec les membres du nouveau conseil municipal.

Malgré un soleil boudeur, la bonne humeur fut de rigueur, les rires et les bonnes plaisanteries fusèrent dans la salle.

Le feu de la Saint Jean.

Cette année encore à Olloix, la nuit du feu pour la Saint Jean a été très chaude...

Le grand feu d'artifice offert par l'association a su enflammer le bûcher et susciter l'enthousiasme des Olloisiens. Un grand merci à tous ceux et toutes celles qui ont spontanément aidé.

Rendez vous est pris pour 2002... que ceux qui veulent continuer à faire de la Fête de la Saint Jean la Fête de notre village n'hésitent pas à rejoindre l'association.

Les gîtes.

Au fil des années de nombreuses petites réparations étaient devenues indispensables. Elles ont été effectuées bénévolement par Robert Baptissard.

Actuellement ces gîtes sont très appréciés par les touristes, durant la période estivale ils affichent toujours complet.

La Maison de la Monne

Le groupe de « pilotage » de la Maison de la Monne s'est réuni fin juin pour tirer bilan de la première année d'exploitation. Comme tout le monde a pu le constater, la maison de la Monne est une réussite.

Côté travaux, en raison du succès de la restauration, pour améliorer l'exploitation, il a été décidé d'aménager un espace de stockage à l'arrière.

La Maison de la Monne est ouverte à l'année. Hors saison, la restauration est fermée le dimanche soir et le lundi. Elle sera fermée en novembre.

Le gestionnaire assure désormais, sur délégation municipale, l'exploitation et la maintenance de l'aire de camping.

La commune a profité, à la satisfaction générale, de la mise à disposition de la salle d'animation à l'occasion du repas des aînés et du Noël des enfants.

Nous espérons que la notoriété de cet établissement intercommunal continuera à se développer de façon aussi favorable dans les années à venir.

L'eau à Olloix.

Actuellement le fait d'ouvrir un robinet et d'obtenir de l'eau potable à volonté semble tout naturel, et pourtant...

C'est en 1957 que les habitants d'Olloix ont pu disposer d'un réseau d'adduction d'eau. Avant cette date, l'eau était fournie par les fontaines alimentées par des sources au débit capricieux. Il fallait très souvent que les hommes du village interviennent sur les captages pour assurer la continuité de l'alimentation. Par temps de sécheresse il fallait parfois abreuver le bétail à la Monne.

Pour financer les travaux du réseau d'eau la commune, dont le maire était Célestin Servier, a vendu une coupe de bois dans les gorges de la Monne. Olloix s'est associé avec St-Nectaire pour effectuer et exploiter en commun des captages situés au pied des Mont-Dore au lieu dit « Le Regardet » et aux sources de la Monne. Ces captages fournissent une eau dont la qualité est comparable à celle des eaux de source en bouteille que l'on trouve dans le commerce. Au cours du transport dans les canalisations il y a une légère pollution bactérienne. Bien que l'eau qui arrive à Olloix soit parfaitement potable, pour pouvoir satisfaire aux normes draconiennes actuelles, un peu de chlore est ajoutée à l'eau dans le réservoir.

Une régie municipale a été créée pour exploiter et gérer le réseau. Pour assurer sa maintenance il s'est, jusqu'à présent, toujours trouvé des Olloisiens de bonne volonté, le dernier en date est Jean-Pierre Astier qui a succédé à son père Lucien et à Guy Soury. Ainsi, grâce à ces bénévoles, Olloix a pu conserver la maîtrise de son réseau d'eau et fournir à ses habitants une eau très bon marché et de bonne qualité.

L'eau arrive à Olloix par les Arnats, l'accord avec St-Nectaire précise qu'Olloix doit recevoir au moins 120 litres par minute (2 l/s). La plupart du temps cela suffit comme on peut le constater en voyant couler le trop-plein de la place St-Gouérand. Cette eau est stockée dans un réservoir de 200 m³. Par temps de sécheresse les habitants ont rarement manqué d'eau, bien que les responsables aient parfois des angoisses. En effet, un 120 l/mn cela ne fait guère que 10 robinets coulant simultanément. Avec un tel débit il faut plus de 24 heures pour remplir le château d'eau. En principe la consommation étant très faible pendant la nuit, le réservoir est plein au petit matin. La consommation annuelle de la commune d'Olloix est de l'ordre de 20000 m³ soit environ 32% de la ressource disponible sur l'année

Tarifs de l'eau et de l'assainissement

Les nouveaux tarifs applicables pour la période 2001/2002 sont :

Pour l'eau :

- Abonnement 1^{er} compteur : 150 F
- Abonnement 2^{ème} compteur : 120 F

- Jusqu'à 100 m³ 4,40 F/m³
- Au delà de 100 m³ 2,40 F/m³
- Au delà de 500 m³ 2.00 F/m³
(exploitants agricoles)

Pour l'assainissement :

- Habitation : 3,50 F
- Exploitation+habitation : 1,20 F
- Exploitation seule : pas de taxe.

Le téléphone à Olloix

D'ici la fin de l'année 2001 France Télécom va mettre à niveau le réseau téléphonique en installant un matériel moderne dans le local de l'ancienne bascule au milieu d'Olloix. Les Olloisiens pourront alors disposer de la même qualité de service que les habitants des grandes villes. La municipalité a demandé à France Télécom d'améliorer la couverture du téléphone portable à d'Olloix.

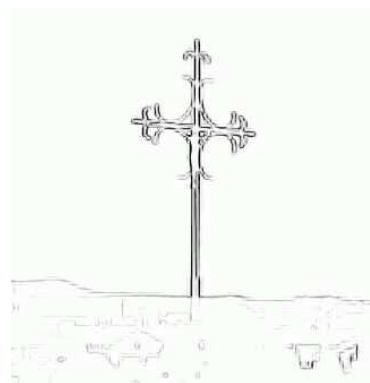
Le gaz à Olloix

Contrairement à ce qui avait été dit par certains, Gaz de France n'envisage pas du tout, dans un avenir proche, de relier Olloix au réseau de gaz. En 2003 la commune pourra faire une demande en ce sens mais la réponse sera très certainement négative.

La croix du puy de Marquerole a disparu ?

En saison, de nombreux visiteurs montent sur le puy de Marquerole pour admirer le paysage. Les enfants, comme bien des Olloisiens avant eux, grim-

pent sur la croix qui, à priori, n'est pas du tout conçue pour cela. Cette croix date de la Restauration au début du 19^{ème} siècle. Au fil du temps elle se dégrade et il faut de temps en temps en refaire les soudures ou renforcer le socle. Dernièrement la croix ne



tenait plus du tout, n'importe qui aurait pu la voler. C'est pour éviter cela qu'elle a été enlevée durant trois jours. Cette disparition a soulevé un grand émoi parmi les habitants qui ont pu constater que sans sa croix, Marquerole n'était plus Marquerole. Le 16 août, après quelques soudures faites par Robert Baptissard, tout est rentré dans l'ordre et Marquerole a retrouvé son aspect habituel avec son sommet couronné de la croix.

La nouvelle équipe municipale

Comme convenu, à la suite des élections, les taches municipales ont été réparties entre le maire, ses adjoints et les membres du conseil. Il est recommandé à chacun, selon la nature de ses préoccupations de contacter la personne en charge de votre problème.

Pour l'aider dans la gestion municipale le maire, Bernard Faye, est entouré de trois adjoints :

Le premier adjoint, Robert Baptissard, est chargé des bâtiments, des gîtes, du tourisme et des relations avec les Olloisiens et du suivi des petits

travaux.

Le deuxième adjoint, Jean Chandezon, est chargé des finances, de l'administration générale, de la communication et des relations extérieures.

Le troisième adjoint, Christian Champot, est chargé des travaux, des espaces verts de la voirie et de la protection incendie.

Les différentes taches et représentations de nos élus ont été réparties selon les deux tableaux suivants :

COMMISSIONS COMMUNALES				
Camping régie de recettes	Régisseur	BASSET	Suppléant	CHANDEZON
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	Président	FAYE		
	Membre 1	LORADOUX		
	Membre 2	BASSET		
	Membre 3	CHAMPLOT		
	Membre 4	OLENYEZ		
Commission d'appels d'offres	Président	FAYE		
	Membre 1	BAPTISSARD	Suppléant 1	BASSET
	Membre 2	CHAMPLOT	Suppléant 2	ASTIER
	Membre 3	CHANDEZON	Suppléant 3	DUPONT
Commission des travaux	Président	CHAMPLOT		
	Membre 1	BAPTISSARD		
	Membre 2	ASTIER		
	Membre 3	SERVIER		
	Membre 4	CHANDEZON		
Commune de St Nectaire. Régie de l'eau	Délégué	ASTIER		SERVIER
Ecole de St Saturnin .Comité local d'éducation	Délégué	OLENYEZ	Suppléant	DUPONT
Transports Scolaires du P.D.D.(FETREP)	Délégué	OLENYEZ		DUPONT
Commission des Finances	Président	FAYE		
	Membre 1	CHANDEZON		
	Membre 2	OLENYEZ		
	Membre 3	DUPONT		
Commission des Impôts	Membre	ROUHET G.	Suppléant	SERIN B.
	Membre	BUXEROLLES A.	Suppléant	BAFFALEUF V.
	Membre	CHAMPLOT C.	Suppléant	SAUVANT JM.
	Membre	CARRIERE JF.	Suppléant	FORESTI M.
	Membre	ASTIER L.	Suppléant	SAVIGNAT R.
	Membre	CHANDEZON C.	Suppléant	BOGROS G.

Composition des commissions municipales.

ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Communauté de Communes des CHEIRES

Conseil Communautaire	Délégué 1	FAYE	Suppléant 1	DUPONT
	Délégué 2	CHANDEZON	Suppléant 2	OLENYEZ
Commission Développement	Membre	CHAMPLOT	Suppléant	BAPTISSARD
Commission Sociale	Membre	LORADOUX	Suppléant	BASSET
Commission Aménagement/Environnement	Membre	SERVIER	Suppléant	ASTIER
Commission des finances	Membre	FAYE	Suppléant	CHANDEZON
Commission Tourisme	Membre	BAPTISSARD		
Commission habitat	Membre	LORADOUX		
Commission vie locale	Membre	OLENYEZ		
Commission communication	Membre	CHANDEZON		
Commission Déchets	Membre	CHANDEZON	Suppléant	OLENYEZ
Groupe de pilotage Maison de la Monne	Délégué	BAPTISSARD	Suppléant	DUPONT
Parc des Volcans	Délégué	LORADOUX	Suppléant	CHANDEZON
Syndicat intercommunal d'études et de programmation de l'Agglomération clermontoise (SIEPAC)	Délégué	FAYE	Suppléant	CHANDEZON
Syndicat Intercommunal de Secours et d'Incendie (SISIAV)	Délégué	CHAMPLOT	Suppléant	ASTIER
Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz (SIEG)	Délégué	BAPTISSARD	Suppléant	CHAMPLOT
Office Intercommunal de Tourisme(LAVE)	Délégué	BAPTISSARD	Suppléant	BASSET
SICTOM des COUZES/ VALTOM	Délégué 1	OLENYEZ		
	Délégué 2	SERVIER		
Etablissement public foncier (EPF)	Délégué	OLENYEZ	Suppléant	DUPONT
Association Nationale des Elus de Montagne (ANEM)	Représentant	BASSET		
Pays VOLCANS	Délégué	LORADOUX	Suppléant	CHAMPLOT
Syndicat d'Aménagement de la Vallée de la Veyre	Délégué	CHANDEZON	Suppléant	BASSET
Association des Communes Forestières du PDD	Délégué	CHANDEZON		

Représentation des élus dans les organismes publics.